



Taux de rareté de la faune indigène régionale

Le patrimoine faunistique sauvage du Nord - Pas-de-Calais compte un certain nombre d'espèces rares voire exceptionnelles. Le taux de rareté régionale de la faune n'est pas le même selon les groupes considérés. Ainsi moins de la moitié des Papillons (Rhopalocères) et environ 50 % des Reptiles sont considérés comme communs. Ce taux, très élevé pour certaines familles, illustre la tendance actuelle à la raréfaction des espèces animales du fait notamment des pressions des activités humaines.

Contexte

Cet indicateur rend compte du taux de rareté de la faune indigène pour les Oiseaux, les Amphibiens-Reptiles, les Libellules (Odonates) et les Papillons (Rhopalocères). Les enquêtes sur la répartition des espèces réalisées dans le cadre des atlas régionaux permettent de cartographier l'ensemble des espèces de faune de la région au cours de périodes de l'ordre de cinq à dix ans, voire plus. Un atlas de répartition est une photographie de la situation d'un groupe d'espèces pendant une période donnée.

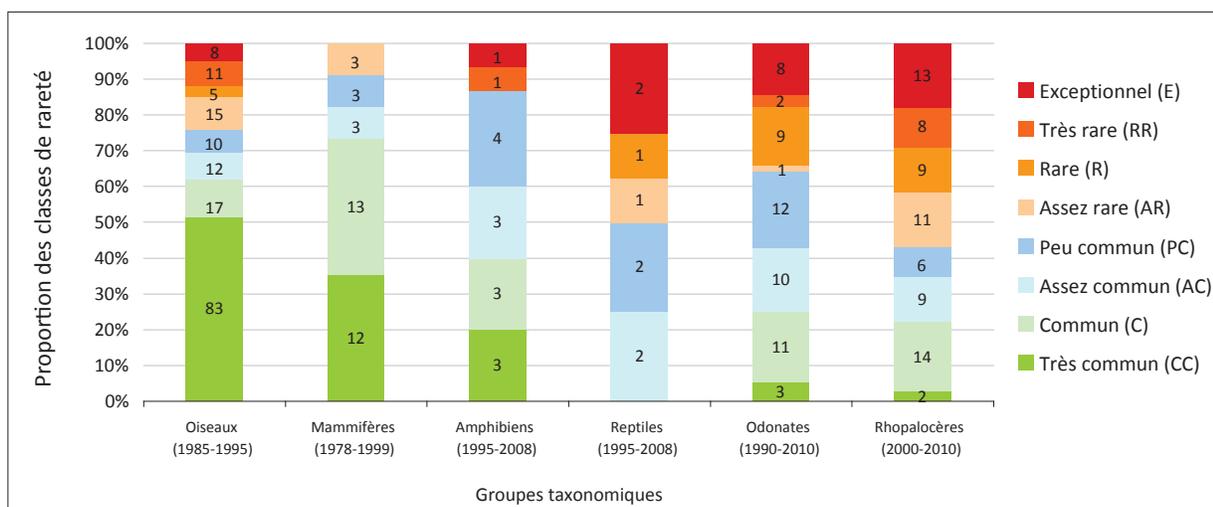
Le maillage utilisé constitue à la fois le choix de la pression de prospection et le mode de représentation de l'information. Les premiers atlas régionaux (Oiseaux et Mammifères) ont été réalisés en utilisant la maille 10x10 km basée sur le carroyage* Lambert I. Les atlas en cours sont réalisés en utilisant la maille 5x5 km. Ce mode de représentation par maille est utilisé pour le calcul de l'indice de rareté.

Les protocoles n'étant pas standardisés (utilisation de carroyages différents et de mailles différentes), cet indicateur ne peut être utilisé pour des comparaisons à d'autres échelles que l'échelle régionale.

La région Nord – Pas-de-Calais a été découpée en 164 mailles de 100 km² (10x10 km) pour les Oiseaux et les Mammifères et en 585 mailles de 25 km² (5x5 km) pour les Amphibiens, les Reptiles, les Odonates et les Rhopalocères. La présence des espèces a été reportée dans cette grille. Sur la base de ce quadrillage, un indice de rareté régionale a été affectée pour chaque espèce des groupes considérés.

Résultats

Taux de rareté de la faune régionale du Nord - Pas-de-Calais par groupe animal (Source : ORB NPdC d'après GON). Les dates entre parenthèses correspondent aux périodes des inventaires.



Odonates : Libellules et Demoiselles
Rhopalocères : Papillons de jour

Ce qu'il faut en penser

Le taux de rareté est une estimation de la distribution de la population régionale d'une espèce à un instant donné ou pendant une période donnée. La pertinence de ce taux de rareté dépend notamment de l'effort de prospection.

L'indice de rareté pondéré par l'effort de prospection calculé par le GON sur la base d'Hauguel et Wattez (2008) permet de prendre en compte l'effort de prospection et de mieux rendre compte de la rareté d'une espèce.

Pour la plupart des groupes étudiés, on peut estimer que l'effort de prospection est suffisant pour donner une image fidèle de la réalité.

- GODIN, J., 2002. Degré de rareté, évolution de la distribution et particularités de l'herpétofaune de la Région Nord - Pas-de-Calais. Bull. Soc. Herp. Fr. (2002) 104 : 16-35.

Sites internet

- Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON) : www.gon.fr/

* cf glossaire

Méthode

Les indices de rareté sont attribués en fonction des intervalles de valeur du coefficient de rareté régionale converti en nombre de carrés de 100 km² (10x10 km) et de 25 km² (5x5 km) dans lesquels le taxon est présent.

Deux modes de calculs sont proposés en fonction du niveau de prospection du territoire :

- coefficient de rareté théorique : Boulet (1988), Boulet et al. (1990 et 1999), Godin (2002) ;
- coefficient de rareté pondérée par l'effort de prospection calculé par le GON sur la base d'Hauguel et Wattez (2008)

Les listes ont été élaborées à partir des données issues de la base de données SIRF du GON :

Groupe taxonomique	Période d'inventaire	Espèces retenues	Espèces non retenues
Amphibiens-Reptiles	1994-2008	indigènes observées dans la région et les exotiques régulièrement observées	
Odonates (Libellules)	1990-2010	observées durant la période considérée, sans tenir compte de leur autochtonie potentielle	
Oiseaux	1975-2005	indigènes nicheuses dans la région et les exotiques régulièrement nicheuses	
Mammifères	1978-1999	observées dans la région et les exotiques régulièrement observées	espèces accidentelles
Rhopalocères (Papillons de jour)	1980-2010	aucune restriction sur caractère d'indigénat	
Orthoptères	1999-2010	aucune restriction sur caractère d'indigénat	
Mollusques	1838-2005	d'après CUCHERAT	